

La solennité des titulaires (autres que saint Jean-Baptiste, saint Pierre ou saint Paul), qui se rencontrent, cette année, entre le 27 juin et le 4 juillet, n'aura lieu que le 11 juillet.

Comme la solennité de ce jour est privilégiée contre toute autre messe, à l'instar de la fête elle-même, (Rubr. génér. du brév., titre X, n. 1; du missel, titre VI), on ne peut, en ce jour, lui préférer la messe d'aucun titulaire (Décret génér. du 2 déc. 1896, VI, n. 3754).

Diocèse de Montréal. — Solennité de saint Pierre (Montréal) et de saint Paul (Ville Saint-Paul et Ile-aux-Noix).

Diocèse d'Ottawa. — Solennité de saint Pierre (Wakefield), et de saint Paul (Plantagenet et Aylmer-Est).

Diocèse de Saint-Hyacinthe. — Solennité de saint Pierre (Sorel) et de saint Paul (Abbotsford).

Diocèse des Trois-Rivières. — Solennité de saint Pierre (Shawinigan) et de saint Paul (Grand'Mère).

Diocèse de Sherbrooke. — Solennité de saint Pierre (La Patrie) et de saint Paul (Scottstown).

Diocèse de Valleyfield. — Solennité de S. Pierre (Cascades).

Diocèse de Nicolet. — Solennité de saint Pierre (L'Avenir) et de saint Paul (Chester).

Diocèse de Pembroke. — Solennité de saint Pierre (Coulonge).

J. S.

MGR LANGEVIN

Au moment où nous mettons cette livraison en pages, on ehante, à la cathédrale de Montréal, un premier service pour le repos de l'âme de Mgr Langevin, archevêque de Saint-Boniface, décédé à l'Hôtel-Dieu de notre ville, le mardi, 15 juin. Nous rendrons notre modeste hommage à la mémoire du grand archevêque de l'Ouest dans l'une de nos prochaines livraisons. Dès à présent, nous tenons à le recommander aux prières de nos confrères et de nos lecteurs.

Ils auront aussi un pieux souvenir pour le regretté Mgr Têtu, de l'archevêché de Québec, lui aussi décédé le 15 juin, à Québec.

La mort nous éprouve grandement, cette année! Dieu est le maître. Que sa sainte volonté soit faite !

tio
ga
Mi
Ce
ca:
qu
à f
er
lie
qu
de
eh
gr
ve
qu
co:
mc
bl
ce
gu
qu
re)
qu